Éducation MANITOBA

Volume 13
Numéro 2
Printemps 2015

Publiée par la Division du Bureau de l'éducation française (maternelle à la 12e année) – Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

La littératie au Manitoba : un message du ministre

Afin de donner à tous les élèves la chance d'acquérir les compétences nécessaires pour devenir des citoyens lettrés et engagés, Éducation et Enseignement supérieur Manitoba encadre et aide ses partenaires dans le domaine de l'éducation en leur offrant un soutien en ce qui concerne l'apprentissage de la littératie.

Ce numéro du bulletin *Éducation Manitoba* contient plusieurs articles portant sur des initiatives favorisant la littératie dans toutes les disciplines scolaires, telles que les séances d'apprentissage professionnel données en classe par Regie Routman et l'approche pédagogique de l'apprentissage de la lecture, *Reading Apprenticeship*. Mentionnons aussi le renouvellement en cours des programmes d'études de langues française et anglaise, qui sont conçus pour permettre aux enseignants du Manitoba de proposer des activités de littératie enrichissantes qui inciteront les élèves à raisonner sur des idées complexes.

Éducation et Enseignement supérieur Manitoba a également produit de nouvelles ressources pour soutenir la littératie, tels que la ressource *Gestion des ressources hydriques du lac Winnipeg : une ressource pour le cours de sciences de la nature de la 8e année* et le nouveau programme d'études *Enjeux mondiaux : citoyenneté et durabilité – 12e année*. Grâce à des programmes de littératie efficaces et engageants fondés sur la recherche avec la mise en œuvre de nouveaux cadres pédagogiques et d'autres formes de soutien, les enseignants disposent d'une bonne partie des outils qu'il leur faut pour aider les élèves à réaliser pleinement leurs objectifs et à exploiter leur capacité de participer pleinement à la vie en société.

Le Ministère est également déterminé à fournir un soutien permanent qui répond aux besoins des divisions scolaires qui permettra de maintenir et d'étendre l'ampleur et la profondeur du travail qu'elles font pour déchiffrer les données sur le rendement scolaire de leurs élèves et de les utiliser d'une façon plus efficace. Éducation et Enseignement supérieur Manitoba a récemment mis sur pied la nouvelle *Section du soutien à la réussite scolaire* qui collabore avec ses partenaires du domaine de l'éducation en vue d'améliorer le rendement scolaire en lecture, en littératie et en numératie et de réduire les écarts de rendement qui existent présentement.

Tout en étant conscient de la responsabilité partagée d'améliorer le rendement scolaire des élèves au Manitoba, on croit aussi que cette amélioration se fera de façon soutenue une fois que les enseignants s'engagent dans une enquête collaborative à l'échelle de l'école, de la division et de la province. Cette collaboration suscitera un dialogue permanent par rapport aux données sur le rendement scolaire et l'adoption subséquente de nouvelles pratiques et stratégies pédagogiques efficaces dans toutes les écoles et divisions scolaires du Manitoba. Les 11 et 12 mars à Winnipeg, Bruce Wellman et près de 300 éducateurs de toutes les régions de la province ont participé à une recherche collective ayant pour titre *Got Data? Now What?* Cette conférence a été le point de départ d'un dialogue provincial qui examine le rôle des données en ce qui concerne l'orientation de la planification et la prise de décisions éclairées.

Cette volonté commune de réduire les écarts et d'améliorer le rendement scolaire en lecture, en littératie et en numératie se fera sentir dans l'enseignement et l'apprentissage pratiqués dans chaque classe de la province. Une utilisation efficace des données en vue de nous éclairer dans notre pratique et de créer des milieux propices à la littératie demeure un élément essentiel qui nous permettra de soutenir l'épanouissement d'élèves confiants et compétents. Mais nous savons aussi que la mise en œuvre de notre programme d'éducation sous tous ses aspects nécessitera un effort collectif concerté et la collaboration des dirigeants scolaires, des enseignants, des élèves, des parents et des collectivités.

Notre gouvernement s'engage à prendre les mesures nécessaires qui feront en sorte que tous les élèves du Manitoba auront accès aux expériences éducatives qu'il leur faut pour assurer leur succès académique.

James Allum
Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

À l'intérieur

L'enseignement du français : une approche équilibrée basée sur la littératie 2
Brevet de leadership scolaire 3
Enseignement à distance – Quoi de neuf? 3
Écrire : un droit fondamental 4
Améliorer le rendement en littératie 5
L'apprentissage professionnel et le développement de la littératie par l'apprentissage de la lecture 6
Le *Programme d'études de français – immersion (M à 12)* : un nouvel élan 8
Le nouveau *Programme d'études de français langue première, Maternelle à la 8e année* 10
Qu'est-ce que l'éducation au développement durable? 13
Programme des écoles communautaires du Manitoba 14
Garder vivantes les voix et les perceptions de nos nations : la langue comme lien identitaire essentiel 15
Français intensif 16

L'enseignement du français : une approche équilibrée basée sur la littératie

Par Arla N. Strauss
Conseillère pédagogique, Division du Bureau de l'éducation française

Éducation et Enseignement supérieur Manitoba poursuit sa revitalisation de l'éducation en langue française avec le lancement de *Français : communication et culture*, le nouveau cadre des résultats d'apprentissage de la 4e à la 12e année (l'ancien Français de base). *Français : communication et culture* a pour but de fournir à tout apprenant inscrit au Programme anglais au Manitoba d'accéder à un apprentissage de qualité en français qui leur permettra de communiquer dans la langue française et d'apprécier les cultures francophones.

Ces dernières années, un changement de paradigme dans la philosophie et l'approche entourant l'apprentissage et l'acquisition d'une nouvelle langue a eu lieu. La Division du Bureau de l'éducation française (BEF) y a répondu en adoptant une approche équilibrée basée sur la littératie pour un enseignement qui met l'accent sur la communication orale, le fondement même de l'acquisition d'une langue. Cet apprentissage est relié au développement des habiletés en lecture et en écriture nécessaires pour assurer l'équilibre du cycle. Le nouveau document-cadre indique aussi que « la lecture donne aux élèves des occasions de comprendre la langue qu'ils ont entendue, de voir les structures de langue imprimées, alors que l'écriture leur fournit d'autres occasions de renforcer leur apprentissage et de communiquer leurs messages ».

Cette approche est complétée par une intégration continuelle des différents aspects des cultures francophones.

Les enseignants du nouveau cadre des résultats d'apprentissage doivent se considérer comme des enseignants qui orientent le développement de la littératie de leurs élèves pendant l'enseignement du français. Des études ont prouvé que les processus suivis lors de l'apprentissage d'une autre langue sont similaires à ceux utilisés lors de l'apprentissage de la langue maternelle. Les élèves misent sur les habiletés acquises au préalable dans la langue maternelle et s'en servent pour développer leurs habiletés dans la langue seconde. Ainsi, les stratégies de littératie ou celles utilisées lors de l'enseignement pour développer les habiletés des élèves en expression orale, en lecture et en écriture dans leur langue maternelle servent de nouveau pour le développement de ces habiletés en français.

Par conséquent, les élèves des classes de français bénéficient d'un milieu linguistique enrichissant où ils disposent de plus de temps pour élaborer des stratégies de littératie. Les élèves s'engagent aussi davantage dans leur apprentissage parce que cette approche leur offre de nombreuses occasions de faire ce qui suit :

- participer à des activités échafaudées qui suivent le cycle d'apprentissage de la communication orale, de la lecture et de l'écriture;
- utiliser et réutiliser la langue française (modélisée par l'enseignant) pour communiquer de façon authentique;
- essayer d'accomplir des tâches de plus en plus difficiles pour améliorer les habiletés linguistiques et le développement cognitif dans la langue maternelle et la langue seconde;
- devenir plus autonomes au cours de l'apprentissage d'une langue;
- faire des liens personnels reliés à l'apprentissage en français;
- comprendre la valeur et les avantages réels de pouvoir communiquer en français;
- s'épanouir comme citoyen du monde.

Français : communication et culture fournit aux élèves du Programme anglais une occasion unique de tirer avantage d'un enseignement en français de qualité qui est engageant et efficace.

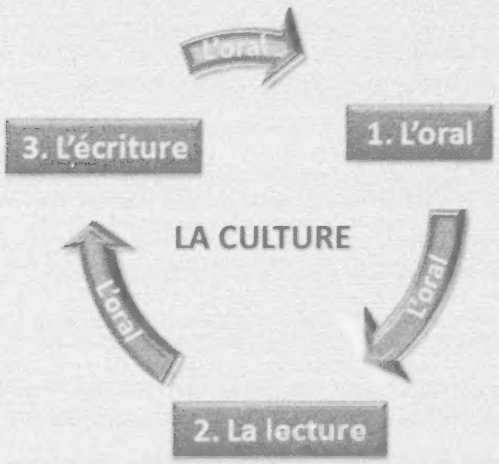

Pour accéder au document-cadre en ligne, consultez le site Web www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/fdb/cadre_4-12/index.html.

Pour de plus amples renseignements sur la mise en œuvre de *Français : communication et culture*, veuillez communiquer avec :

Arla N. Strauss
Conseillère pédagogique, français (Programme anglais)
Division du Bureau de l'éducation française
Téléphone : 204 945-6929
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 6929
Courriel : arla.strauss@gov.mb.ca

Carole Bonin
Conseillère pédagogique, français (Programme anglais)
Division du Bureau de l'éducation française
Téléphone : 204 945-6025
Sans frais : 1 800 282-8069 poste 6025
Courriel : carole.bonin@gov.mb.ca

Brevet de leadership scolaire

Par David Yeo
Directeur, Direction des services d'administration scolaire

Éducation et Enseignement supérieur Manitoba est heureux d'annoncer la mise en place du brevet de leadership scolaire qui remplace les brevets d'administrateur de niveaux 1 et 2. Les nouvelles exigences qui s'y rapportent donnent plus de force à l'éducation et à la formation professionnelle proposées qui sont essentielles pour appuyer un leadership efficace dans nos écoles. Les exigences relatives au brevet d'administrateur qui étaient déjà en place seront encore valides jusqu'en septembre 2017.

Les nouvelles exigences sont fondées sur les domaines de connaissance et de compétences établis conjointement par nos partenaires que sont les organismes du milieu de l'éducation et les facultés d'éducation au Manitoba. Ces exigences sont prises en compte dans les cours obligatoires ainsi que dans les cours élaborés par les organismes à caractère éducatif dans le cadre d'un programme de diplôme postbaccalauréat. Le *Guide des exigences pour le brevet de leadership scolaire* se trouve sur le site Web du Ministère au http://www.edu.gov.mb.ca/m12/perfprof/brevet/othercertificates/leadership.html.

Comme le précise le guide, un programme de diplôme postbaccalauréat s'entend d'un programme reconnu menant à un diplôme ou à un brevet spécialisé en administration scolaire qui compte au moins 30 heures-crédits et que l'on peut suivre après l'obtention d'un baccalauréat en éducation. Une maîtrise en éducation avec spécialisation en administration scolaire répondra aussi aux exigences du nouveau brevet.

Les cours élaborés par les organismes à caractère éducatif sont actuellement mis en œuvre et s'ajouteront au guide lorsqu'ils seront prêts à être publiés.

Les questions peuvent être adressées à la Section des brevets et des dossiers des élèves, dont les coordonnées sont fournies dans le guide.

Enseignement à distance – Quoi de neuf?

Les cours OEI suivants sont maintenant disponibles. Commandez une copie de référence pour l'enseignant ou inscrivez vos élèves à ces cours.

- Mathématiques au quotidien, 12e année
- Grade 12 Calculus
- Grade 12 Pre-Calculus Mathematics

Pour plus d'informations, communiquez avec la Section de l'enseignement à distance :
Téléphone : 204 325-1700
Sans frais : 1 800 465-9915
Courriel : distance.learning@gov.mb.ca
Site Web : www.edu.gov.mb.ca/m12/appdist/oei/index.html

DREF.mb.ca

Direction des ressources éducatives françaises

Activités pour TBI
Applis — Clubs de lecture
Listes et sélections
Passeport culturel
Trousses thématiques
et la toute nouvelle ***Infolettre*** de la DREF

Tout est gratuit. Tout est en ligne. Tout est disponible à www.dref.mb.ca 24 h sur 24 et 7 jours sur 7

+ curio.ca	le portail éducatif de Radio-Canada
+ 5 000	vidéos et une panoplie d'outils de TFO
+ 2 600	films et ressources de l'ONF
+ 697	animations scientifiques d'eduMédia
+ 100	capsules des Productions Rivard
+ 41	films de CinéFête

Accédez à votre compte à www.dref.mb.ca

Pour une présentation personnalisée de cette gamme d'outils, contactez-nous!
Tél. : 1 800 667-2950 ou 204 945-8594
Courriel : dref@gov.mb.ca

Nous nous ferons un plaisir de vous rendre visite!

Écrire : un droit fondamental

Par Michelle Honeyford, Ph. D.
Faculté de l'éducation de l'Université du Manitoba

Le Manitoba Writing Project (MBWP) est à la fois un réseau professionnel et une communauté d'apprentissage s'adressant aux enseignants et aux intervenants du milieu de l'éducation. Il met l'accent sur les textes mettant en avant la justice sociale, les droits de la personne ainsi que le droit à l'expression écrite perçu comme étant un droit fondamental. Le but du MBWP est de contribuer directement à l'éducation et à la responsabilisation des jeunes qui leur permet de développer un esprit critique, acquérir une passion pour les questions relatives aux droits de la personne et se voir comme des auteurs capables de communiquer un dialogue public d'une façon efficace.

Le MBWP a été mis en œuvre à la suite d'une série de conversations avec des enseignants de partout dans la province qui portaient sur la compréhension et l'enseignement de l'écriture. Le travail du MBWP au Manitoba est le fruit d'une collaboration entre les responsables du National Writing Project (NWP) et du Holocaust Educators Network (HEN) aux États-Unis. Tout en tenant compte du contexte particulier du Manitoba, le MBWP s'est inspiré de ces programmes d'apprentissage professionnel qui connaissent un énorme succès.

Premièrement, nous comprenons que pour enseigner l'écriture de manière efficace, les enseignants doivent eux-mêmes pouvoir écrire. Lancé pour la première fois l'été dernier, le stage d'été du MBWP propose un programme intensif de rédaction qui consacre du temps à l'écriture à chaque jour, au partage des textes écrits entre les participants et à l'adoption de nouvelles pratiques et de méthodes d'enseignement de l'écriture.

Deuxièmement, nous abordons des questions relatives à la justice sociale et aux droits de la personne avec les enseignants en utilisant divers médias et modes d'expression (œuvres d'art, films, médias numériques, artefacts et littérature).

Ce faisant, les enseignants examinent les relations importantes qui existent entre la langue écrite ou parlée et le langage visuel d'une part, et la justice sociale et les droits de la personne d'autre part.

Les enseignants approfondissent ainsi leur propre compréhension des droits de la personne, préparent des programmes d'études pour l'enseignement de l'écriture axés sur les droits de la personne, tout en se penchant sur le pouvoir des médias sociaux, la littératie numérique et la « nouvelle écriture » comme formes de participation et d'activisme liées aux questions relatives aux droits de la personne.

Troisièmement, nous comprenons que les enseignants sont les moteurs de la réforme de l'éducation. Les participants du MBWP sont appelés à jouer un rôle vital en dirigeant les efforts qui visent à mettre en œuvre des démarches pédagogiques axées sur la littératie critique et la justice sociale.

Les enseignants et chefs de file du Manitoba Writing Project étudient et partagent les pratiques efficaces, travaillent en collaboration avec les autres enseignants, conçoivent des ressources et assument de nouveaux rôles dans le cadre de leurs activités d'enseignement.

Quatrièmement, nous reconnaissons que les enseignants sont plus efficaces lorsqu'on leur donne l'occasion de réfléchir, d'apprendre et de s'épanouir avec d'autres collègues. Un projet pilote soutient les enseignants dans leur recherche et l'élaboration d'une programmation pour l'enseignement de l'écriture axée sur la justice sociale et les droits de la personne en créant des outils à leur intention qui favorisent la collaboration, le partage et la publication. Enfin, nous sommes engagés auprès de la jeunesse manitobaine. Une fois que les jeunes ont acquis les aptitudes qu'il leur faut pour nourrir et exprimer leur passion pour les questions relatives aux droits de la personne, ils deviennent des personnes plus accomplies, tout comme le reste d'entre nous d'ailleurs.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :
Michelle Honeyford, Ph. D.
Wayne Serebrin, Ph. D.
Université du Manitoba, Faculté de l'éducation, langue et littératie
Téléphone : 204 474-9014
Courriel : michelle.honeyford@umanitoba.ca; wayne.serebrin@umanitoba.ca
Manitoba Writing Project : http://manitobawritingproject.weebly.com
National Writing Project : www.nwp.org
Holocaust Educators Network : http://www.thememoriallibrary.org/about/holocaust-educators-network/

Améliorer le rendement en littératie

Par Allyson Matczuk
Conseillère en littératie précoce

Dans le cadre de sa stratégie d'apprentissage professionnel interdivisionnaire, Éducation et Enseignement supérieur Manitoba s'est associé avec les divisions scolaires de River East Transcona, de St. James-Assiniboia et de Winnipeg pour permettre aux écoles de ces divisions de prendre part à la série de séances d'apprentissage professionnel *Regie Routman in Residence*.

Cette série de séances a pour but d'accélérer la littératie de tous les apprenants. Chaque année, Regie Routman et deux animatrices chevronnées de son équipe, Nancy McLean et Sandra Figueroa, passent une semaine avec les enseignants et le personnel des écoles participantes. Les élèves et les enseignants attendent ces visites avec intérêt et ils sont nombreux à être fiers de leurs travaux écrits effectués au cours de ces séances. Ces dernières servent à initier des conversations parmi le personnel au sujet de l'apprentissage qu'ils poursuivent au cours des réunions des communautés d'apprentissage professionnel (CAP) tout au long de l'année scolaire.

Cette stratégie d'apprentissage professionnel interdivisionnaire est un investissement dans le savoir-faire des enseignants et se fonde sur un modèle préconisant la collaboration, la collégialité et la congruence des approches pédagogiques. Le succès du projet repose sur un taux de participation élevé, le leadership démontré en matière de littératie par chaque directeur d'école et un engagement à long terme partagé par tous.

Le but original du projet était de créer des groupes d'apprentissage professionnel en littératie qui permettraient aux enseignants et aux directeurs de la maternelle à la 3e année d'approfondir leurs connaissances au sujet de l'enseignement de l'écriture dans les années du primaire. Le but était de créer une équipe de base formée de modèles, de mentors et d'animateurs qui pourraient par la suite influencer d'autres groupes de CAP. L'intérêt et l'enthousiasme démontrés ont entraîné une hausse du nombre de divisions scolaires, d'écoles et de niveaux scolaires participant au projet.

Regie Routman vient de publier un livre intitulé *Read, Write, Lead* qui souligne les effets positifs qu'ont les CAP en littératie et qui met en valeur le projet *Regie Routman in Residence* à Winnipeg.

Un des nombreux points marquants du projet est la collégialité qui s'est développée parmi et entre les divisions scolaires participantes. Les visites effectuées dans d'autres écoles et salles de classe favorisent un échange d'idées et la compréhension sur le plan professionnel, ce qui est extrêmement utile. Sandy Figueroa, une des trois chefs de projets d'apprentissage, a dit ceci à propos du projet *Regie Routman in Residence* :

> *« J'ai bien hâte de m'engager dans ce travail. Je n'aurais jamais cru avoir à faire ce genre de travail dans ma vie. C'est le travail le plus dur, le plus revigorant et le plus utile que je n'ai jamais fait. Je suis peut-être vannée par la suite, mais il n'y a rien de tel que le sentiment d'avoir fait une différence dans la vie de tant d'animateurs, d'enseignants et d'enfants. Un gros merci de m'inclure dans cette aventure extraordinaire! »*

L'équipe originale responsable de la mise en œuvre du projet continue à soutenir les écoles dans leur périple. Les écoles s'animent à la perspective d'écrire, d'apprendre et d'enseigner dans le cadre du projet. Les séances se déroulent maintenant dans plusieurs écoles réparties dans diverses divisions scolaires à différentes périodes de l'année scolaire. Il y a même une liste d'attente d'écoles voulant participer au projet. Pour soutenir l'expansion du projet *Regie Routman in Residence*, les trois divisions scolaires originales ont décidé cette année de former leurs propres animateurs avec l'appui de Regie Routman et d'Éducation et Enseignement supérieur Manitoba.

Pour de plus amples renseignements sur le projet *Regie Routman in Residence*, allez au www.regieroutman.org/professional-development/regie-routman-in-residence/ ou communiquez avec :
Allyson Matczuk
Conseillère en littératie précoce
Téléphone : 204 945-4687
Sans frais : 1 800 282-6069, poste 4687
Courriel : allyson.matczuk@gov.mb.ca

Regie Routman est une éducatrice et auteure internationale respectée ayant plus de 40 ans d'expérience dans l'enseignement et l'accompagnement professionnel. Elle est reconnue comme chef de file au sein de milieux scolaires divers à travers les États-Unis et le Canada.

L'apprentissage professionnel et le développement de la littératie par l'apprentissage de la lecture

Par Shelley Warkentin
Conseillère en anglais langue maternelle et en littératie

Bien que la lecture à l'école comprenne la compréhension, l'interprétation, l'analyse et la critique de textes, chaque discipline ou matière a ses propres pratiques de littératie et ses façons de penser, d'apprendre ou de faire. Tous les élèves doivent avoir amplement d'occasions de lire des textes particuliers, de réfléchir sur ces textes et d'en discuter à l'intérieur de chaque discipline. La pratique qui consistait à retirer certains élèves d'une discipline dans l'espoir qu'ils deviennent de meilleurs lecteurs s'est avérée inefficace.

Une étude menée par Rafael Heller et Cynthia Greenleaf a démontré que les élèves retirent davantage de la lecture, de l'écriture et des conversations portant sur le contenu des cours, que des exercices de lecture de base hors-contexte, fondés uniquement sur des habiletés. Pour que les élèves deviennent de meilleurs lecteurs, penseurs et apprenants, les enseignants doivent modeler, échafauder et guider les élèves qui expérimentent avec des façons propres à chaque discipline qui leur permettront d'aborder et d'interagir avec les textes.

Avec l'appui de chercheurs de WestEd, Éducation et Enseignement supérieur Manitoba, la division scolaire de Border Land, l'école secondaire Kelvin High School, l'école River Heights School et le Centre scolaire Léo-Rémillard se sont engagés, en août 2011, dans un projet pilote d'apprentissage de la lecture, l'approche *Reading Apprenticeship*, d'une durée de trois ans axé sur la collaboration, la recherche professionnelle et l'apprentissage. Le projet comprenait une formation intensive à l'intention d'équipes de leadership au niveau des écoles et des divisions scolaires, ainsi que des enseignants de chaque école. Les enseignants qui ont participé au projet pilote ont réfléchi ensemble à différents processus qu'ils pourraient utiliser pour encourager la conversation métacognitive dans leurs classes, de manière à ce que les élèves puissent se perfectionner et qu'ils apprennent à utiliser les pratiques de littératie qui conviennent à la discipline enseignée de façon éclairée. Lorsque les enseignants ont mis à l'essai le cadre d'apprentissage de la lecture aussi bien pour l'apprentissage professionnel et les séances de coaching qu'en cours d'emploi, on a noté un changement dans la manière dont l'enseignement et l'apprentissage se présentaient dans nos écoles et nos salles de classe.

En étant centré sur la conversation métacognitive, le cadre d'enseignement de *Reading Apprenticeship* favorise des facteurs d'apprentissage cognitifs et non cognitifs qui touchent à quatre dimensions de la vie en classe, soit les dimensions sociale, personnelle, cognitive et celle liée à l'acquisition du savoir.

- La dimension sociale est l'aspect communautaire de l'apprentissage. Lorsque les élèves considèrent la classe comme étant un milieu sûr, les autres élèves et leur enseignant deviennent des ressources qui favorisent leur apprentissage et ils n'hésitent pas à dire aux autres ce qu'ils comprennent et arrivent mal à comprendre dans les textes complexes.
- La dimension personnelle concerne la capacité des élèves à s'identifier comme des lecteurs et des apprenants compétents et à être sensibles aux objectifs qu'ils visent en matière de lecture et d'apprentissage. Les élèves qui ont une bonne conscience de leur identité et qui font un lien entre leur apprentissage scolaire en cours et une carrière éventuelle ou des objectifs en matière d'éducation ont plus de chances de persévérer et de réussir à l'école.
- La dimension cognitive se rapporte à la capacité des élèves à recourir à des processus mentaux, notamment à des stratégies de résolution de problèmes, lorsqu'ils lisent des textes scolaires. La métacognition, l'autorégulation et les stratégies cognitives favorisent une meilleure compréhension, tout en améliorant le rendement scolaire et les sentiments d'autosuffisance.
- La dimension de l'acquisition du savoir consiste à établir les connaissances préalables des lecteurs par rapport à une discipline et aux textes qui y sont reliés, pour ensuite approfondir ces connaissances au moyen d'une interaction avec d'autres apprenants ainsi que de faire de la lecture supplémentaire. Lorsqu'ils lisent, les élèves enrichissent non seulement leurs connaissances du contenu des textes, ils développent leurs compétences linguistiques et leur capacité à former des mots, comprennent mieux la structure et les genres de textes et sont exposés à une large gamme de représentations et de pratiques du discours liées à la discipline enseignée.

L'apprentissage de la lecture convient à tous les programmes d'études. Il permet aux élèves de travailler avec des textes scolaires et de parfaire leurs connaissances dans des disciplines particulières. Les enseignants favorisent l'apprentissage des élèves en devenant des modèles et des mentors, en leur fournissant un soutien structuré et en leur enseignant les modes de raisonnement, les stratégies et les règles du discours tacites nécessaires à leur compréhension de textes dans chaque discipline. Au cœur de cet apprentissage, l'enseignant et les élèves poursuivent un dialogue continu qui leur permet de réfléchir à leurs relations personnelles avec la lecture et l'apprentissage, au milieu social et aux ressources en classe, à leurs activités cognitives et aux connaissances requises pour saisir le sens des textes, et d'en discuter. Cette conversation métacognitive est à la fois intérieure, lorsque l'enseignant et les élèves lisent chacun de leur côté et examinent leurs propres processus mentaux, et externe, lorsqu'ils parlent de leurs processus, de leurs ressources et de leur motivation à lire et discutent de leurs interactions avec les textes.

La mise en œuvre du cadre de *Reading Apprenticeship* dans les classes du Manitoba a entraîné une hausse significative de l'engagement, de la confiance, de la compréhension et du rendement des élèves. Les enseignants qui ont participé au projet pilote de trois ans sont parvenus à mieux gérer leur temps et leur planification. Au lieu de mettre l'accent sur des activités ou des outils plus

concrets, comme ils le faisaient auparavant, ils choisissent maintenant de concevoir des expériences d'apprentissage fondées sur les programmes d'études qui intègrent les dimensions de l'apprentissage et l'échafaudage de la littératie.

Leur capacité à adapter leur enseignement à partir de leurs observations attentives des élèves et de leur apprentissage s'est améliorée aussi. En devenant plus aptes à modeler et à échafauder la conversation métacognitive, ils ont constaté que leurs élèves s'engageaient davantage dans leur apprentissage, travaillaient en collaboration à la résolution des problèmes, prenaient en main leur propre apprentissage et, par conséquent, adoptaient de plus en plus des façons de penser et d'enrichir leurs connaissances en fonction de la discipline enseignée.

Loin de se limiter à la classe, le cadre de *Reading Apprenticeship* peut être utilisé par tous les intervenants du système scolaire. La conversation métacognitive, la réflexion et la recherche collaborative permettent d'ancrer et de faciliter l'apprentissage tout en établissant une cohérence dans l'ensemble du système. Les enseignants ont peut-être beaucoup d'influence sur leurs élèves, mais en travaillant ensemble, les communautés donnent plus de poids à ces efforts individuels. La croissance la plus remarquable au chapitre de l'apprentissage des élèves et de la capacité des enseignants a été constatée dans les divisions scolaires qui se sont assurées de ce qui suit :

- un leadership coordonné qui implique l'administration divisionnaire, l'administration scolaire et les enseignants et qui s'attend à un engagement actif et l'adoption d'une vision et des objectifs communs;
- une collaboration volontaire, intentionnelle et continue qui implique les équipes scolaires et tous ceux à l'intérieur des écoles;
- un apprentissage professionnel continu qui comprend l'examen du travail des élèves, la résolution des problèmes sur une base collaborative, des activités de coaching et de mentorat et des observations en classe;
- un encadrement des conversations professionnelles se rapportant aux programmes d'études, aux dimensions de l'apprentissage de la lecture, aux conversations métacognitives et aux observations relatives à l'apprentissage des élèves;
- une analyse rigoureuse et concertée des données significatives concernant l'épanouissement et les progrès des élèves pour guider la planification en classe.

L'apprentissage professionnel et la recherche que permet l'approche *Reading Apprenticeship* ont des effets extrêmement positifs sur l'apprentissage, l'engagement et la confiance des élèves et des enseignants. Vu que la littératie disciplinaire demeure un objectif global et complexe, le soutien et l'approfondissement de cette approche en matière d'enseignement et d'apprentissage de la lecture et de l'écriture exigent une vision à long terme et une attention soutenue. Éducation et Enseignement supérieur Manitoba a élargi la portée de cet apprentissage professionnel et de cette exploration-recherche en collaborant avec six autres divisions scolaires. Un plan de mise en œuvre intensif d'une durée de trois ans qui offre 3 + 2 jours d'ateliers aux équipes scolaires partout dans la province, à chaque année, assure un appui continu à ce travail ainsi qu'à la formation du leadership.

Pour en savoir plus sur l'apprentissage de la lecture au Manitoba, nous vous invitons à lire l'article intitulé *Turning the Tables in Manitoba Schools : Taking a Long View of Professional Learning and Literacy Development*, par Lisa Richardson et Shelley Warkentin, en accédant au site http://readingapprenticeship.org.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :
Shelley Warkentin
Conseillère en anglais langue maternelle et en littératie
Éducation et Enseignement supérieur Manitoba
Téléphone : 204 945-6836
Sans frais : 1 800 282-6069, poste 6836
Courriel : shelley.warkentin@gov.mb.ca
ou
Danièle Dubois-Jacques
Conseillère en sciences
Bureau de l'éducation française
Téléphone : 204 945-6620
Sans frais : 1 800 282-6069, poste 6620
Courriel : daniele.dubois-jacques@gov.mb.ca

Le *Programme d'études de français – immersion (M à 12)* : un nouvel élan

Par Huguette Gérardy
Conseillère en Français – immersion

Le but du Programme d'immersion française au Manitoba est de former des citoyens du monde plurilingues, confiants, fiers et engagés pour lesquels l'utilisation de la langue française leur permettra « de participer à la société et d'y faire un apport de manière qui contribue à l'épanouissement de leur identité et à la croissance de leur responsabilité sociale, de leur civisme, de leur indépendance et de leur sens de l'éthique » (PONC, 2012).

La langue française – objet et véhicule d'apprentissage

Chaque discipline scolaire possède son propre patrimoine, détient des compétences et une littératie qui lui sont inhérentes et exige des façons distinctes d'apprendre et de démontrer l'apprentissage. Cependant, un élément essentiel sous-tend toutes les disciplines : la langue. La langue française est à la fois disciplinaire et transdisciplinaire. Certes, elle est l'objet et le véhicule de l'apprentissage au niveau de la discipline du français elle-même, mais les savoirs, savoir-faire et savoir-être de la discipline du français sont constamment au service des autres disciplines scolaires.

Le *Programme d'études de français – immersion (M à 12)* vise à développer les compétences disciplinaires qui permettront aux élèves d'utiliser la langue, avec aisance et précision, comme :

- instrument de communication et de compréhension à l'oral, à l'écrit et par la représentation et l'interprétation visuelles,
- outil de structuration et véhicule de la pensée,
- instrument dans la créativité, l'innovation et la création du savoir,
- outil de métacognition,
- instrument de pensée critique, de réflexion et d'intervention sociale,
- véhicule de culture et de compétences interculturelles,
- vecteur de développement de l'identité personnelle et collective.

Une approche par compétences

Le nouveau *Programme d'études de français – immersion (M à 12)* s'articule autour d'une orientation par compétences.

Une compétence est un savoir-agir mis en œuvre en situation. Savoir-agir c'est analyser une situation ou un contexte d'apprentissage et, par un choix réfléchi, combiner et mobiliser à bon escient, les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être pertinents pour répondre à son intention ou aux besoins de la tâche donnée. Afin de développer sa compétence, l'apprenant doit savoir s'adapter à différentes situations et pouvoir transférer ses savoirs, ses savoir-faire et ses savoir-être d'une situation à l'autre.

Ainsi, il développe une compréhension approfondie et un apprentissage durable. Les compétences se développent par le biais de situations ou de tâches complexes de communication puisées à l'intérieur de contextes signifiants, pertinents et engageants qui favorisent un rapprochement entre le vécu scolaire de l'apprenant et son vécu hors de l'école. L'apport authentique de ce qu'il apprend dans son monde quotidien donne un sens à ses apprentissages, l'interpelle et le motive.

> Une compétence ne s'acquiert pas. Elle se développe tout au long de la vie d'un apprenant.

L'organisation des apprentissages dans le *Programme d'études de français – immersion (M à 12)*

Les compétences du français en immersion

Dans le nouveau *Programme d'études de français – immersion (M à 12)*, l'apprenant développe trois compétences disciplinaires :

- **S'exprimer pour répondre à ses besoins et à ses intentions**, qui signifie :
  - *Générer un message et le valider pour soi et avec autrui,*
  - *Analyser, évaluer et transformer les idées et l'information,*
  - *Acquérir les connaissances langagières et les référents socioculturels,*
  - *Évaluer la portée de la langue française sur son apprentissage et sur sa personne.*
- **Négocier le sens des idées et des informations reçues**, qui signifie :
  - *Dégager et valider le sens pour soi et avec autrui,*
  - *Analyser, évaluer et transformer les idées et l'information,*
  - *Acquérir les connaissances langagières et les référents socioculturels,*
  - *Évaluer la portée de la langue française sur son apprentissage et sur sa personne.*
- **S'identifier comme apprenant en immersion française**, qui signifie :
  - *Évaluer la portée de la langue française sur son apprentissage et sur sa personne,*
  - *Générer un message et le valider pour soi et avec autrui,*
  - *Dégager et valider le sens pour soi et avec autrui,*
  - *Analyser, évaluer et transformer les idées et l'information,*
  - *Acquérir les connaissances langagières et les référents socioculturels.*

La compétence *S'identifier comme apprenant en immersion française* cible la dimension socioaffective de l'apprentissage du français et permet à l'élève d'analyser et de développer, de façon consciente, la relation entre son développement identitaire, le français et son vécu en immersion. Les compétences *S'exprimer pour répondre à ses besoins et à ses intentions* et *Négocier le sens des idées et des informations reçues* mettent l'accent sur les besoins de communication, sur la construction et la coconstruction du sens ainsi que sur l'acquisition des connaissances langagières et des référents socioculturels. Ces trois compétences se développent et s'étendent de la maternelle jusqu'à la 12e année.

Chacune des trois compétences regroupe des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être propres à elle. Toutefois, une compétence ne se développe pas en isolement. Les compétences disciplinaires sont interdépendantes et indissociables, constituant un réseau extensif et intégré de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être. Ces trois compétences sont en constante interrelation lorsque les élèves participent activement à des situations d'apprentissage qui mettent l'accent sur l'interaction, l'expression et la négociation du sens du message ainsi que sur l'emploi authentique du français.

Le développement des compétences par stade

Les **compétences** disciplinaires de nature développementale se manifestent par une complexification croissante des apprentissages s'étalant sur cinq stades de développement, soit ***en éveil*** *(M-1re année)*, ***apprenti*** *(2e-3e années)*, ***en transition*** *(4e-5e-6e années)*, ***en expansion*** *(7e-8e-9e années)* et ***autonome*** *(10e-11e-12e années)*.

Les prochaines étapes

Depuis mai 2013, *Éducation et Enseignement supérieur Manitoba* travaille de concert avec des enseignants, des orthopédagogues, des conseillers pédagogiques divisionnaires et d'autres intervenants du milieu de l'éducation pour créer un programme d'études de français – immersion cohérent et convivial qui saura répondre aux besoins actuels des apprenants et aux préoccupations des enseignants.

La province du Manitoba prévoit une implantation du nouveau *Programme d'études de français – immersion (M à 12)* échelonnée sur quatre ans.

Au cours de l'année scolaire 2015-2016, des fascicules d'appui seront élaborés pour faciliter la mise en œuvre du nouveau programme d'études (M à 12). Ces fascicules seront créés en collaboration avec des pédagogues provenant du milieu.

L'échéancier de l'implantation

Date	M à 8	9 à 12
automne 2015	Mise à l'essai	
automne 2016	Implantation volontaire	Mise à l'essai
automne 2017	Implantation à l'échelle provinciale	Implantation volontaire
automne 2018		Implantation à l'échelle provinciale

ORGANISATION DES APPRENTISSAGES	Compétences (M à 12)	S'identifier comme apprenant en immersion française	S'exprimer pour répondre à ses besoins et à ses intentions		Négocier le sens des idées et des informations reçues	
	Apprentissages incontournables (par stade)	En éveil *apprentissages incontournables*	Apprenti *apprentissages incontournables*	En transition *apprentissages incontournables*	En expansion *apprentissages incontournables*	Autonome *apprentissages incontournables*
	Ressources internes et externes (par année scolaire)	Maternelle 1re année	2e année 3e année	4e année 5e année 6e année	7e année 8e année 9e année	10e année 11e année 12e année

À l'intérieur des stades, la progression des compétences est précisée par des **apprentissages incontournables**. Les apprentissages incontournables sont observables et mesurables et permettent de confirmer la progression de la compétence à l'intérieur d'un stade. Les apprentissages incontournables sont obligatoires et font l'objet d'évaluations formative et sommative. Ils demeurent pareils à l'intérieur d'un stade, mais diffèrent d'un stade à l'autre.

Afin de développer et dans le but d'atteindre les apprentissages incontournables, l'apprenant fait appel à des **ressources internes et externes**.

Les ressources internes et externes sont au service des apprentissages incontournables et sont mobilisées et combinées en fonction de leur pertinence et de leur utilité. Elles sont continuellement réinvesties dans diverses tâches de communication, de situations et de contextes d'apprentissage.

Les ressources internes et externes fournissent des preuves du cheminement parcouru par l'élève dans le développement d'un apprentissage incontournable et, par extension, le développement de la compétence à l'intérieur d'un stade établi.

Ressources internes :
- les savoirs – connaissances
- les savoir-faire – stratégies et habiletés
- les savoir-être – attitudes, valeurs, croyances
  (p.ex. : motivation, engagement, confiance, coopération, sécurité affective, prise de risque, persévérance, etc.)

Ressources externes :
- ressources humaines – enseignants, intervenants scolaires, pairs, experts dans la communauté, etc.
- ressources matérielles – les TIC, le matériel et les outils tels que les livres, dictionnaires et référentiels

Pour de plus amples renseignements sur le nouveau *Programme d'études de français – immersion (M à 12)*, veuillez communiquer avec :
Huguette Gérardy
Conseillère pédagogique, français – immersion
Division du Bureau de l'éducation française
Téléphone : 204 945-6930
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 6930
Courriel : huguette.gerardy@gov.mb.ca

Le nouveau *Programme d'études de français langue première, Maternelle à la 8e année*

Par Gisèle Poirier
Conseillère pédagogique en Français langue première

Issu d'une collaboration soutenue avec la Division scolaire franco-manitobaine et de fréquentes consultations auprès des enseignants et des experts du milieu franco-manitobain, un cadre des apprentissages, volet d'un nouveau programme d'études de français langue première, paraîtra sous peu. Ce partenariat a permis de s'entendre sur un vocabulaire commun et de tisser des liens dans le but de faciliter l'apprentissage des apprenants et le travail des enseignants œuvrant dans le milieu de français langue première.

Les facettes de la langue et le programme d'études de français langue première

La discipline du français nécessite l'apprentissage de la langue comme objet d'apprentissage. Cependant, la langue joue également le rôle d'outil d'apprentissage dans d'autres disciplines scolaires, d'outil de pensée et de réflexion ainsi que de vecteur de développement de l'identité de l'élève. Afin d'outiller les apprenants à faire croître et mettre à profit toutes ces facettes de la langue dans leur développement langagier, cognitif, identitaire et culturel, ce programme d'études prend racine dans l'approche par compétence préconisée par le Cadre commun de français langue première M à 12 du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (2012). L'élève développe progressivement un savoir-agir en français en mobilisant et en combinant avec efficacité ses ressources internes (ses connaissances, ses habiletés et ses attitudes) et les ressources externes à sa disposition (p. ex. les outils de référence ou des personnes qui pourraient l'appuyer).

La compétence dans la discipline de français langue première

> « L'élève devra traiter l'information multimodale dans une démarche dynamique de construction et de négociation cognitives, langagières, identitaires et culturelles. » (PONC, 2012).

La compétence adoptée pour le programme d'études de français langue première vise le développement progressif de l'apprenant : qu'il devienne compétent en français, responsabilisé par rapport à son apprentissage et doté d'une pensée critique affinée par la réflexion profonde sur des sujets d'intérêt personnel, des problématiques d'actualité et des enjeux liés à la francophonie en milieu minoritaire. Confiant dans ses capacités, il peut ainsi prendre position et agir en fonction de ses valeurs et ses croyances et devenir un citoyen francophone engagé.

Pour que l'élève crée et transmette un sens qui lui serve dans divers contextes d'apprentissage et de vie, il doit apprendre à traiter l'information provenant de divers modes de communication.

Devant l'abondance d'information visuelle, textuelle, auditive et multimédia à sa disposition, l'élève construit et négocie sa compréhension et l'expression de ses idées tout en cultivant son jugement critique. Puisque l'apprentissage est un acte social et que l'oral permet d'articuler les apprentissages, l'apprenant bénéficie d'interactions fréquentes avec des textes variés et des échanges avec d'autres qui lui permettent d'approfondir son questionnement et sa réflexion. Il exprime ses idées à travers la lentille de ses apprentissages et de son identité, les ayant approfondies et nuancées grâce aux échanges avec ses pairs et les adultes. Enfin, il profite de l'importance accordée à la métacognition pour évaluer tout aspect de son apprentissage ainsi que son engagement à la francophonie.

Les composantes et les apprentissages incontournables

En vue d'atteindre la compétence dans la discipline de français langue première, l'apprenant développe ses capacités croissantes dans des composantes de cette dernière.

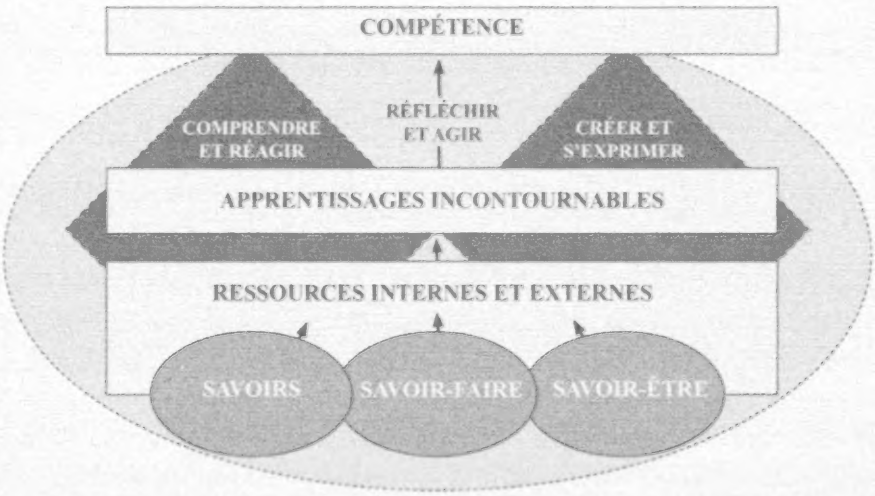

Ces composantes, soit **Comprendre et réagir, Créer et s'exprimer** et **Réfléchir et agir,** comprennent les apprentissages incontournables observables et mesurables qui sont développés progressivement par stade qui s'échelonnent sur deux années scolaires (Maternelle, 1-2, 3-4, 5-6, 7-8).

- **Comprendre et réagir** – Regroupe les apprentissages incontournables liés à la compréhension orale, la lecture et l'interprétation visuelle.
- **Créer et s'exprimer** – Regroupe les apprentissages incontournables liés à l'oral planifié, l'écriture et la représentation visuelle.
- **Réfléchir et agir** – Regroupe les apprentissages incontournables liés à la démarche récursive et omniprésente associée à toute tâche. Ouverte aux allers-retours, elle encourage l'élève à modifier et nuancer ses points de vue, sa tâche, sa compréhension au fur et à mesure qu'il négocie le sens avec d'autres. C'est dans cette composante que la métacognition et certains aspects de la pensée critique se développent. L'apprenant articule sa pensée par le biais de l'oral spontané et la construit et la négocie par des échanges avec d'autres. Il compare ses idées à celles des autres, justifie son point de vue à partir de preuves, ajuste et nuance, au besoin, son point de vue, évalue sa tâche en cours de route aussi bien que dans sa version finale, passe à l'action... Le rôle de la composante Réfléchir et agir est donc capital tant au niveau de l'apprentissage et du développement de la pensée critique que de la construction identitaire et culturelle.

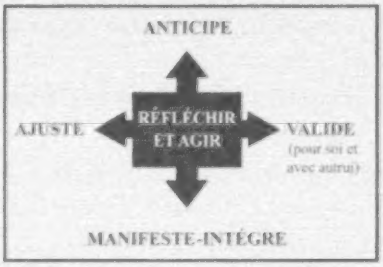

- **Anticipe** – L'apprenant analyse et planifie la tâche, et prend des décisions en fonction de cette analyse (p. ex. : Quelle est son intention? Qui est le destinataire du message? Dans quel contexte le message sera-t-il reçu?).
- **Valide** – L'apprenant vérifie sa tâche, sa compréhension pour soi et avec d'autres par l'interaction.
- **Ajuste** – Suite aux commentaires ou aux recommandations, l'apprenant ajuste ses idées ou sa tâche.
- **Manifeste-Intègre** – L'apprenant évalue sa tâche et il transfère ses apprentissages dans différents contextes.

Les ressources internes et externes

Afin de maîtriser les apprentissages incontournables, ces points de repère établis par stade, l'élève doit puiser dans ses ressources internes développées progressivement ainsi que dans les ressources externes à sa disposition.

Les ressources internes sont les connaissances, les habiletés et les attitudes que l'élève doit développer, mobiliser et combiner de façon efficace pour atteindre les apprentissages incontournables. Bien qu'elles ne soient pas formellement évaluées, ces ressources doivent toutefois être enseignées explicitement. Les ressources externes, quant à elles, sont les ressources humaines (p. ex. d'autres élèves, l'enseignant) ou matérielles (p. ex. un mur de mots, un dictionnaire, un site Web) à sa disposition. C'est en accédant à toutes ces ressources efficacement et en les combinant judicieusement que l'apprenant réussit à accomplir la tâche en question.

Le *Programme d'études de français langue première (M à 8)* encourage l'élève à devenir l'acteur principal de son apprentissage, bénéficiant de l'apport des autres pour construire et négocier sa compétence langagière, cognitive, identitaire et culturelle. Par le biais de la compétence ainsi développée, il devient un citoyen compétent, réfléchi et engagé au sein de la communauté francophone locale et mondiale.

Pour de plus amples renseignements sur le nouveau *Programme d'études de français langue première (M à 8)*, veuillez communiquer avec :
Gisèle Poirier
Conseillère pédagogique, français langue première
Division du Bureau de l'éducation française
Téléphone : 204 945-6023
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 6023
Courriel : gisele.poirier@gov.mb.ca

Les Programmes d'études de ELA-immersion et d'anglais : mise à jour

Le Bureau de l'éducation française a entamé le développement de nouveaux programmes d'études de English Language Arts – immersion pour le Programme d'immersion française et d'anglais pour le Programme français. Les consultations avec nos partenaires ont fait ressortir certaines constantes.

Entre autres, les suggestions qui suivent :

- une structure claire et cohérente;
- des attentes spécifiques;
- des appuis pour la lecture, l'écriture, la communication orale et l'écoute;
- l'interprétation visuelle;
- la représentation;
- l'enseignement et l'apprentissage de la pensée critique;

ainsi qu'un lien au bulletin provincial.

Plusieurs rencontres sont planifiées au cours des prochains mois pour terminer ce travail. Une ébauche de chaque programme d'études devrait être prête dès cet hiver. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Claudette Laurie
Conseillère pédagogique, anglais et ELA-immersion
Division du Bureau de l'éducation française
Téléphone : 204 945-7618
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 7618
Courriel : claudette.laurie@gov.mb.ca

Au service du milieu éducatif depuis 1931

CRE

Centre des ressources éducatives du Manitoba

Anciennement Centre des manuels scolaires du Manitoba (CMSM)

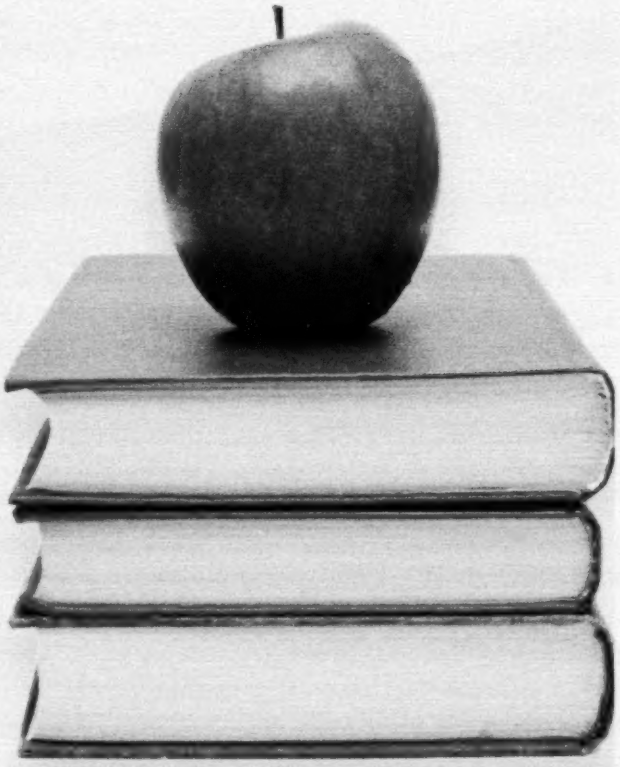

Le CRE offre :

- des publications du Ministère;
- des produits adaptés aux programmes d'études;
- des ressources d'apprentissage pour les élèves (recommandées par le PONC et le MB);
- des nouvelles ressources importantes de maisons d'édition de manuels scolaires;
- des livres, des logiciels éducatifs, des enregistrements audio, des trousses, des guides destinés aux enseignants, du papier et bien plus!

Centre des ressources éducatives du Manitoba (CRE)

Un organisme de service spécial du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Manitoba

130–1st Avenue West
C.P. 910
Souris (Manitoba)
R0K 2C0

Sans frais : 1 800 771-6822
ou 204 483-5040 (à l'extérieur du MB ou de la SK)
Télécopieur : 204 483-5041
Courriel : mtbb@gov.mb.ca
Site Web : www.mtbb.mb.ca

Qu'est-ce que l'éducation au développement durable?

Par Anne MacDiarmid

L'éducation au développement durable (EDD) est un domaine d'action prioritaire du Manitoba en matière d'éducation et la Province continue de renforcer sa capacité d'appuyer les écoles et leurs divisions scolaires à cet égard.

Au printemps 2015, Éducation et Enseignement supérieur Manitoba va publier un nouveau numéro du *Bulletin de l'éducation au développement durable* qui fournira des mises à jour sur les programmes et qui mettra en valeur les nouvelles ressources appuyant l'EDD et la planification scolaire qui s'y rapporte. Vous pouvez consulter ces bulletins au http://www.edu.gov.mb.ca/m12/dev_durable/bulletin.html. Le dernier bulletin fournit des renseignements à propos des initiatives ci-dessous.

Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable

Les Nations Unies ont proclamé la décennie 2005 à 2014 Décennie pour l'éducation au service du développement durable. L'objectif global de la Décennie était d'intégrer les valeurs du développement durable dans tous les aspects de l'apprentissage, afin d'encourager les changements de comportement pour « l'avènement d'un avenir viable et une transformation positive de la société ».

Pour marquer la fin de la Décennie, en novembre 2014, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a tenu une conférence mondiale à Aichi Nagoya, au Japon, qui regroupait plus de 1 000 participants, afin de souligner les avancées faites au cours des dix dernières années et d'établir l'ordre du jour à suivre pour l'avenir de l'EDD. Le Conseil des ministres de l'éducation (Canada) a fourni des détails sur les stratégies et les réussites et a contribué à la création du Programme d'action global qui est l'orientation privilégiée par l'UNESCO et ses partenaires pour l'ordre du jour post-2015. Globalement, le Programme d'action global vise à renforcer tous les plans de développement durable en place pour que tous en bénéficient dans le monde entier.

Les cinq domaines d'action prioritaires qui suivent constituent les points d'intervention à privilégier pour faire progresser l'ordre du jour au chapitre de l'EDD :

1. Renforcer les politiques. Intégrer l'EDD aux politiques relatives à l'éducation et au développement durable afin de créer un environnement propice à l'EDD et de susciter un changement systémique.

2. Transformer les environnements d'apprentissage et de formation. Intégrer les principes du développement durable aux contextes de l'éducation et de la formation (pour les transformer, il faut adopter des approches scolaires globales qui favorisent le développement durable).

3. Renforcer les capacités des éducateurs et des formateurs. Renforcer les capacités des éducateurs et des formateurs pour assurer une prestation efficace de l'EDD.

4. Mobiliser les jeunes et leur donner des moyens d'action. Multiplier les initiatives d'EDD auprès des jeunes.

5. Accélérer la recherche de solutions durables à l'échelle locale. Renforcer les programmes d'EDD au niveau communautaire et les réseaux d'EDD formés d'intervenants multiples.

Lors de la conférence mondiale, on a lancé *Façonner l'avenir que nous voulons*, le rapport final de suivi et d'évaluation de la Décennie. Ce rapport met l'accent sur les résultats obtenus lors de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable partout dans le monde, et démontre comment l'éducation a progressé en tant qu'instrument indispensable pour amener les sociétés sur la voie du développement durable.

Vous pouvez consulter ce rapport au http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002303/230302f.pdf.

L'UNESCO a invité les intervenants à contribuer au lancement du Programme d'action global. Des intervenants de 80 pays ont répondu à l'invitation avec 363 engagements. Le Manitoba faisait partie des cinq intervenants sur le lot qui ont été sélectionnés pour faire un exposé à la clôture de la conférence.

Le sous-ministre d'Éducation et Enseignement supérieur Manitoba, M. Gerald Farthing, a confirmé l'engagement proposé par la Province dans le cadre du Programme d'action global, qui est que chaque école dispose d'un plan scolaire sur l'EDD en 2015.

Écoles éco-globe

Le programme annuel de reconnaissance des écoles éco-globe constitue un moyen de promouvoir les réussites des écoles partout au Manitoba. Chaque année, Éducation et Enseignement supérieur Manitoba reconnaît l'engagement des écoles envers l'EDD dans les catégories Sensibilisation, Action ou Transformation, favorisant ainsi le partage d'idées et de pratiques innovantes. Les écoles ayant atteint le niveau Transformation (Crestview School, Grosvenor School et Sigurbjorg Stefansson Early School) proposent une approche globale en matière d'EDD et peuvent inspirer des changements positifs favorisant le développement durable. Les écoles peuvent présenter une demande en vue d'être reconnues comme des écoles éco-globe avant le 15 mai de chaque année scolaire. Vous trouverez de plus amples renseignements à ce sujet au http://www.edu.gov.mb.ca/m12/dev_durable/eco-globe/index.html.

Pour de plus amples renseignements au sujet des initiatives d'EDD au Manitoba, veuillez communiquer avec :
Danièle Dubois-Jacques
Conseillère en sciences
Bureau de l'éducation française
Téléphone : 204 945-6620
Sans frais : 1 800 282-6069, poste 6620
Courriel : danièle.dubois-jacques@gov.mb.ca

Programme des écoles communautaires du Manitoba

Par Dino Altieri
Directeur adjoint, Direction générale de l'éducation des Autochtones

Il est reconnu depuis longtemps que les écoles ont un pouvoir de transformation qui permet aux enfants, aux familles et aux collectivités d'aspirer à un avenir meilleur et plus brillant. Ce pouvoir est rendu plus efficace lorsque les élèves et les familles peuvent tirer le maximum d'avantages des investissements dans le système d'éducation publique et des possibilités d'apprentissage enrichissantes qu'ils présentent. Cependant, un certain nombre d'élèves et de familles ne sont pas bien positionnés pour tirer pleinement avantage de ces investissements et ces possibilités, en raison de toutes sortes de facteurs liés au stress dans la famille, à des problèmes de santé physique et mentale, aux besoins en matière de logement et de transport ainsi qu'au colonialisme et au racisme qui sont souvent (mais pas toujours) associés à la pauvreté.

Le principe derrière les écoles communautaires a évolué pour permettre de mieux contrer les effets de ces désavantages et de la marginalisation sur les enfants et les familles. Il reconnaît que certains des enjeux les plus pressants découlent de problèmes sociaux complexes à multiples facettes qui vont bien au-delà de la capacité de l'école ou du système d'éducation à y répondre seul. L'apprentissage, c'est bien plus que des politiques et des programmes éducatifs efficaces; il s'appuie aussi sur des politiques et des services de santé publique efficaces.

L'approche des écoles communautaires permet de mobiliser les ressources de la collectivité, du gouvernement et du secteur privé et de les utiliser pour étendre et élargir la période et les possibilités d'apprentissage (avant et après les cours, les week-ends et durant l'été). Les possibilités d'apprentissage peuvent comprendre la littératie précoce, le tutorat, le mentorat, ainsi que des activités sociales, récréatives et culturelles. Les programmes de petits déjeuners et de déjeuners sont courants dans les écoles. L'importance croissante accordée à la collaboration et à l'intégration au chapitre des services sociaux offre de nouvelles possibilités aux travailleurs sociaux, aux infirmières hygiénistes, aux infirmières praticiennes, aux travailleurs en santé mentale et aux intervenants communautaires qui leur permettent d'aider les élèves et leurs familles à pouvoir surmonter divers obstacles à l'apprentissage bien au-delà du scolaire.

L'école est perçue comme l'endroit logique où des services à valeur ajoutée peuvent être offerts, car elle est considérée comme une institution centrale digne de confiance, un pôle au sein de la collectivité dont le contact avec les élèves et les familles est incomparable. Bien que la façon d'appliquer et de concevoir ce principe varie d'une école à l'autre, certains traits communs se dégagent :

- l'accent mis sur l'éducation et la réussite scolaire;
- les liens entre l'école, la famille et la collectivité;
- plus d'heures et plus de possibilités d'apprentissage;
- des partenariats;
- un membre du personnel désigné responsable d'établir des partenariats et de mobiliser les ressources en appui au programme d'apprentissage de base.

Depuis 2005, dans le cadre de l'Initiative de partenariat entre les écoles et les collectivités, la Province du Manitoba soutient l'accroissement du nombre d'écoles qui préconisent l'approche des écoles communautaires. Jusqu'à présent, 29 écoles des régions rurales et du Nord et des régions urbaines relevant de 14 divisions scolaires se sont jointes à l'initiative et ont rapporté des réponses positives au sujet de l'efficacité de cette stratégie sur les élèves et les familles. Bon nombre d'écoles qui ne participent pas à l'initiative ont également adopté l'approche des écoles communautaires.

En décembre 2013, la *Loi sur les écoles communautaires* a reçu la sanction royale et le principe et l'approche derrière les écoles communautaires ont été intégrés dans la législation. La *Loi* établit le Programme des écoles communautaires (PEC) et comprend les 29 écoles faisant officiellement partie de l'Initiative de partenariat entre les écoles et les collectivités. Elle appelle aussi à la mise en place d'un réseau des écoles communautaires qui donnerait accès à des informations sur la planification, aux sites examinés et à une foule d'activités d'apprentissage professionnel et de formation à toute école publique du Manitoba qui veut en savoir plus sur l'approche des écoles communautaires. Un aspect essentiel de cette loi est l'établissement du Comité sous-ministériel des écoles communautaires qui fixera les grandes orientations du PEC. En gros, le travail consistera à trouver des moyens de concilier les politiques et les programmes liés à l'éducation, aux services sociaux et à la santé publique.

Privilégier l'approche des écoles communautaires de pair avec des politiques et des programmes éducatifs efficaces pourrait permettre aux familles de maximiser les possibilités éducatives, améliorer l'équité en matière d'éducation et réduire les écarts de rendement des élèves. Dans le cadre d'une stratégie plus globale, cela pourrait contribuer à l'avancement de la politique sur le plan social et de la santé publique si les stratégies de prévention ou d'intervention précoce qui soutiennent le bien-être de la famille et le développement communautaire sont ciblées, tout en misant sur l'amélioration de la réussite scolaire de tous les élèves.

Pour de plus amples renseignements au sujet du Programme des écoles communautaires et du Réseau des écoles communautaires, veuillez communiquer avec :
Dawn Wood
Coordonnatrice, Section des écoles communautaires
Téléphone : 204 945-0014
Sans frais : 1 800 282-6069, poste 0014
Courriel : dawn.wood@gov.mb.ca

MERN
Le Réseau des recherches en éducation au Manitoba
www.mern.ca
Faire un lien entre la recherche, la politique et la pratique en éducation

Profil d'une recherche

Garder vivantes les voix et les perceptions de nos nations : la langue comme lien identitaire essentiel

Par Frank Deer

J'ai grandi à Kahnawake, une communauté Kanienke'ha au sud du Québec, entre 1980 et 1990. Pendant ces années déterminantes, j'ai fréquenté des écoles gérées par le conseil de bande, j'ai été initié aux traditions et à la spiritualité par des membres de ma communauté, j'ai acquis quelques rudiments de ma langue ancestrale et j'ai été témoin des luttes associées aux relations entre Autochtones et non-Autochtones. Ces expériences ont modifié ma perspective par rapport à mon identité à bien des égards, à un point tel qu'il est parfois difficile de me situer dans notre société transculturelle. Bien que je n'estime pas souvent nécessaire d'expliquer mon indigénéité aux autres, je me prends parfois à me l'expliquer à moi-même.

Mon parcours personnel et professionnel m'a amené dans l'Ouest canadien, où j'ai constaté que mes expériences, tout comme mes sentiments identitaires par la suite, sont similaires à ceux d'autres populations autochtones. La similitude la plus frappante est sans doute ce désir d'affirmer, en tout ou en partie, des manifestations uniques des connaissances, du patrimoine, du niveau de conscience et des traditions des peuples autochtones qui ont de l'importance pour soi.

Ce désir ne se limite pas aux particuliers. Bien des communautés en ont fait une vision collective. Les ministères du gouvernement ont commencé à soutenir cette quête d'affirmation et le discours autour de l'enseignement primaire et secondaire a commencé à inclure ce qui est parfois qualifié de revitalisation et de célébration culturelles.

Mon travail consiste à examiner et à promouvoir les façons dont l'enseignement primaire et secondaire soutient une dimension considérable de la quête d'affirmation de l'identité des peuples autochtones. Je parle ici des langues autochtones, que j'ai souvent citées comme le principal élément de l'identité culturelle et qui est à la croisée des chemins dans bien des parties du territoire. Selon de nombreux rapports et études, bon nombre de langues autochtones sont vouées à disparaître dans les prochaines générations.

Avec le déclin et la disparition de langues autochtones vient, selon bien des experts, le déclin d'une vision du monde. Nous avons peut-être tous entendu parler de cette notion voulant que la langue et la culture soient intrinsèquement liées. Avec l'âge, j'en suis venu à mieux apprécier cette analyse. La notion faisant de l'identité et de la langue des éléments inséparables serait peut-être mieux comprise si l'on tenait compte de la richesse de la signification traditionnelle associée à la langue ancestrale, par opposition au maintien d'une préoccupation lexicographique associée à la traduction qui donne la primauté à la compréhension qu'en fait la culture dominante. Lorsqu'une langue tombe en désuétude, les dimensions propres à l'identité individuelle et communautaire, toutes empreintes de l'imagerie et des motifs dont s'inspiraient nos ancêtres, pourraient s'en trouver considérablement affectées.

L'importance des langues autochtones en ce qui concerne l'identité ethnoculturelle des peuples indigènes est au cœur des travaux que je mène actuellement. J'ai obtenu récemment une bourse du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour appuyer mon travail qui tente d'assurer la viabilité des langues autochtones dans les communautés. Je crois qu'il est important de comprendre ce qui mènera à la viabilité des langues autochtones dans le Canada du XXI[e] siècle. En étudiant et en faisant partager les succès obtenus par certains pour assurer la viabilité de leurs langues autochtones, les peuples et les communautés autochtones pourraient disposer d'un lien plus solide avec leur propre « indigénéité ».

Profil de Frank Deer

Frank Deer est professeur adjoint et directeur des initiatives autochtones à la Faculté de l'éducation de l'Université du Manitoba. Après avoir obtenu un doctorat en administration scolaire de l'Université de la Saskatchewan en 2008, Frank a travaillé dans le secteur de l'éducation autochtone en mettant l'accent sur la citoyenneté, l'identité, la littérature autochtone et le discours oral. Frank a écrit des articles dans des publications comme la *Revue canadienne de l'éducation*, *Éducation canadienne et internationale* et le *Canadian Journal of Native Education*. Son étude, *First Nations Languages : A Comparative Study in Culturally Relevant Sustainability*, est financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Frank a aussi été enseignant à la division scolaire Frontier et à la division scolaire de Winnipeg.

Français intensif

Par Carole Bonin
Conseillère pédagogique, Division du Bureau de l'éducation française

En septembre 2005, le paysage manitobain de l'apprentissage du français dans le cadre du Programme anglais a bénéficié de l'ajout de l'option du français intensif à la fin de l'élémentaire. Depuis ce temps, près de 600 élèves en cinquième et en sixième années ont profité d'une expérience en Français intensif.

La mise en œuvre du Français intensif offre une autre option aux parents et aux élèves dans le Programme anglais en ce qui concerne l'apprentissage du français langue seconde. Basée sur la littératie et la pédagogie par projet, cette approche innovatrice permet un apprentissage accéléré en français langue seconde. Chaque jour, les élèves participent à des situations de communication orale authentiques en faisant de la lecture et de l'écriture dans le contexte de leurs intérêts et de leurs besoins communicatifs.

Le français intensif a été conceptualisé par les chercheurs et linguistes Claude Germain, professeur émérite de l'UQAM et Joan Netten, professeure honoraire à Memorial University. Il a été mis à l'essai à Terre-Neuve et Labrador en 1998 où quatre classes ont adopté la structure et la pédagogie de cette approche neurolinguistique en apprentissage du français langue seconde. Durant l'année scolaire 2013-2014, près de 34 000 élèves au Canada étaient inscrits dans un cours de Français intensif ou de Post français intensif.

Les objectifs du Français intensif sont, entre autres :

- d'intensifier le niveau d'engagement chez l'apprenant de la langue;
- d'offrir un défi aux élèves;
- d'ouvrir les portes sur des possibilités en éducation, de voyage et d'emploi;
- d'augmenter le niveau d'interaction sociale par l'entremise de la communication orale en français;
- d'améliorer l'expérience de l'apprentissage du français;
- de développer chez l'élève une attitude positive envers la langue et une appréciation de la culture francophone;
- de développer les compétences des élèves à l'oral, en lecture et à l'écrit en peu de temps;
- de former des enseignants dans l'application des stratégies de l'enseignement du français langue seconde basées sur la littératie;
- de former des enseignants à l'approche basée sur la littératie (l'approche neurolinguistique).

Durant une période de cinq mois intensifs, les élèves participent à des activités de littératie en français pendant la majorité de la journée. Après les cinq mois intensifs, on décrit leur habileté à communiquer comme *le début de la communication spontanée* :

- les élèves peuvent s'exprimer non seulement au présent, mais aussi au passé et au futur;
- les élèves peuvent mettre en séquence quelques évènements (par exemple, d'abord... ensuite... enfin...);
- les élèves peuvent prendre l'initiative de poser des questions;
- les élèves peuvent interagir avec une certaine spontanéité;
- les élèves peuvent donner des précisions en se servant des adjectifs et des adverbes (souvent, rarement).

L'évaluation formelle des compétences orales et écrites met en évidence les gains significatifs que font les élèves qui optent de participer à ce programme. En plus du succès rapide dont témoignent les élèves par rapport au développement de leurs compétences langagières, les témoignages de la part de tous les intervenants principaux, y compris les enseignants, les élèves et les parents, attestent d'une augmentation du niveau de satisfaction vis-à-vis de l'enseignement et de l'apprentissage du français langue seconde. La preuve : une augmentation non seulement du nombre, mais de la qualité des expériences culturelles à l'école qui offre le Français intensif, ainsi qu'une augmentation du nombre d'élèves dans la communauté qui choisissent de poursuivre le français en 9e année.

Le Français intensif offre une possibilité intéressante de l'apprentissage en français langue seconde aux élèves à la fin de l'élémentaire dans le Programme anglais. Pour en savoir plus sur cette approche innovatrice, contactez Carole Bonin, conseillère pédagogique au Bureau de l'éducation française.

Pour de plus amples renseignements au sujet du Programme de français intensif, veuillez communiquer avec :
Carole Bonin
Conseillère pédagogique, français (Programme anglais)
Division du Bureau de l'éducation française
Téléphone : 204 945-6025
Sans frais : 1 800 282-8069 poste 6025
Courriel : carole.bonin@gov.mb.ca

Éducation
MANITOBA
ISSN 0704-2671

Nous avons tout mis en œuvre pour respecter la *Loi sur les droits d'auteur* en indiquant l'origine des textes ou des tableaux. Si vous découvrez des erreurs ou des omissions, prière d'en informer le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour qu'elles soient rectifiées dans une prochaine version. Tous nos remerciements aux auteurs et éditeurs qui consentent à ce que nous adaptions, reproduisions ou traduisions leur matériel.

Le bulletin *Éducation Manitoba* contient des articles provenant du milieu éducatif ou du Ministère. Les articles publiés exposent les opinions de leurs auteurs, pas nécessairement celles du Ministère. Dans le présent document, les mots du genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

Le bulletin *Éducation Manitoba* est distribué gratuitement aux écoles du Manitoba. S'il vous faut des copies supplémentaires, veuillez communiquer avec la personne indiquée ci-contre. Sachez, cependant, qu'il n'existe qu'un nombre limité d'exemplaires additionnels à distribuer.

Le bulletin est également publié en ligne à l'adresse suivante : www.edu.gov.mb.ca/m12/bulletin/index.html

Louise Simard
1181, avenue Portage, salle 509
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3
Tél. : 204 945-6315
Téléc. : 204 945-1625
Courriel : louise.simard@gov.mb.ca

La Division des programmes scolaires a élaboré un document semblable pour le Programme anglais.

Manitoba